

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 8 février 2012

Arrêté du 1^{er} février 2012 fixant le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement de contrôleurs du travail organisés au titre de l'année 2012

NOR : ETSO1202263A

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé en date du 1^{er} février 2012, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2012 aux concours interne et externe et au recrutement au titre des emplois réservés pour l'accès au corps des contrôleurs du travail est fixé comme suit :

- concours interne : 21 ;
- concours externe : 31 ;
- places offertes aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre : 5.

A ce titre, s'ajoutent 8 places non pourvues lors du précédent recrutement au titre des emplois réservés aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

En outre, 3 places seront par ailleurs offertes à des travailleurs handicapés par la voie contractuelle.